

COUPE de FRANCE COMPET'LIB

La Coupe de France Compet'lib est une compétition créée par la Fédération Française de Volley qui s'adresse aux licenciés masculins et féminins détenteur d'une licence compétition extension volley-ball (hors pratique au niveau régional et national), ou d'une licence compétition extension compet'lib (en cas de double licence, impossibilité de participer si évolution dans un championnat régional ou départemental), ou d'une licence compet'lib passerelle (fournir la licence de la fédération affinitaire + formulaire de licence + certificat médical + pièce d'identité).

Objectifs de la compétition

Offrir une compétition mixte pouvant réunir des licenciés qui ne participent plus à des compétitions de niveau régional ou national dans un esprit de convivialité et festif.

Les participants à la Coupe de France Compet'lib doivent être tout autant satisfaits de leur pratique sportive que du plaisir à partager d'intenses moments de convivialité.

❖ PHASE DEPARTEMENTALE :

Chaque Comité départemental organise une compétition selon la formule qu'il définira (sous forme de tournoi, mini championnat, etc..), qu'il précisera aux clubs engagés et à la Ligue. Il devra préciser à la Ligue le nom du club qualifié qui participera au tournoi final régional. La date limite de l'information est fixée au **1^{er} AVRIL 2024** au plus tard.

Le Comité départemental doit vérifier l'homologation de chaque participant et envoyer la liste des joueur(se)s (qui participeront à la phase régionale) à la Ligue lors de l'envoi du nom de l'équipe qualifiée.

Les équipes s'inscrivent via leur espace club **au plus tard le 11 DÉCEMBRE 2023** (pour les affinitaires, inscription via le GSD).

Pour chaque Comité départemental, s'assurer de l'existence du GSD pour pouvoir accueillir les équipes issues des différentes fédérations affinitaires, sachant que pour les joueur(se)s de ces équipes affinitaires, une licence pass compet'lib devra être souscrite auprès du GSD.

Chaque Comité départemental assurera la promotion de cette coupe auprès des instances affinitaires de leur département par une large diffusion locale.

❖ PHASE REGIONALE :

La Ligue organise un tournoi final avec le représentant nommé par chaque Comité départemental, soit au total 5 équipes participantes *.

Le tournoi est fixé le **SAMEDI 13 AVRIL 2024** à partir de 19 h (à définir avec les clubs) – le lieu sera défini plus tard, un appel à candidature sera fait auprès des clubs pour l'organisation.

Ce tournoi à 5 équipes permettra un classement final de 1 à 5, **le 1^{er} sera qualifié pour la phase finale organisée par la FFVolley**. L'information sera transmise à la FFVolley pour le 4 MAI 2024 au plus tard (avec la liste des participants).

** Cas d'une équipe déclarant forfait ou d'un comité n'ayant aucune équipe qualifiée pour la phase régionale : la CRS seniors se réserve le droit de convoquer un 2nd du même ou d'un autre département en fonction du nombre d'équipes engagées en phase départementale.*

❖ Organisation du tournoi final :

2 sets gagnants de 15 points (2 points d'écart) – set décisif de 11 points (2 points d'écart)

- 10 joueur(se)s autorisé(e)s sur la feuille de match
- Arbitrages assurés par les joueur(se)s de l'équipe qui ne joue pas (la licence encadrement extension arbitre n'est pas obligatoire) et le club recevant fournit les marqueurs (1 par terrain).

1^{er} tour de match : 19h - le club le plus éloigné du lieu de compétition est exempt et assure l'arbitrage

2^{ème} tour de match : 20h

3^{ème} tour de match : 21h

4^{ème} tour de match : 22h

5^{ème} tour de match : 23h

❖ Rappel du règlement de la compétition :

- Les équipes participantes sont composées au maximum de 10 joueur(se)s.
- La mixité est obligatoire : 1 licenciée ou 1 licencié, au minimum obligatoire sur le terrain, hors libéro.
- Joueur(se)s autorisé(e)s :
 1. Licencié(e)s Compét'lib
 2. Licencié(e)s Compétition VB ne participant pas à un championnat régional ou national (tout licencié disposant de la double licence (points 1 et 2) est soumis au point 2
 3. Compét'lib passerelle.
- Forfait d'une équipe à la phase régionale : amende de 250,00 €.

La documentation FFVolley sur la CDF Compét'lib a été envoyée par mail le 4 novembre 2023.

La commission sportive régionale